

candidats qui auraient fait des études domestiques doivent produire, s'ils sont mineurs : un certificat de leur père ou tuteur, visé par le maire de la commune où ils résident; s'ils sont majeurs, leur déclaration personnelle, attestée par deux notables de leur commune et visée par le maire. Les recteurs font parvenir au ministre, avant le 15 mai de chaque année, les renseignements qu'ils ont recueillis sur les antécédents et l'aptitude morale des candidats, et ils y ajoutent leur avis motivé. Le ministre, après avoir pris connaissance de ces documents, fixe la liste des candidats qui peuvent être admis à prendre part aux épreuves et notifie sa décision aux recteurs, qui en instruisent immédiatement les jeunes gens qu'elle concerne.

Les épreuves pour l'admission à l'École normale se composent de deux séries : les uns portent sur tous les candidats autorisés à concourir et déterminent l'admission ou la non-admission de chacun d'eux aux épreuves orales; les autres ont lieu entre les candidats jugés admis à l'épreuve orale pour décider de leur admission définitive. Les premières épreuves, qui consistent en compositions écrites, sont subies dans les académies où les inscriptions ont eu lieu; elles commencent dans les derniers jours de juin. Ces compositions sont faites chacune le même jour, durant le même espace de temps et sur le même sujet, dans toutes les académies. Elles sont dirigées sous la présidence du recteur, écrites sur feuilles à tête imprimée et transmises au ministre le jour même de la dernière composition. Elles sont différentes, selon que les candidats se destinent à l'enseignement des lettres ou à celui des sciences.

Les compositions pour la section des lettres sont : une dissertation de philosophie, en français; un discours latin; un discours français; une version latine; un thème grec; une pièce de vers latins; une composition historique. Les compositions pour la section des sciences sont, outre la dissertation de philosophie et la version latine : la solution d'une partie des questions de mathématiques; la solution d'une ou de plusieurs questions de physique. Il est accordé six heures pour la question de philosophie, le discours latin et le discours français, les vers latins, les compositions d'histoire, les questions de mathématiques; quatre heures pour la version latine et le thème grec. Les candidats de la section des sciences ne peuvent apporter d'autres livres qu'une table de logarithmes, et ceux de la section des lettres que les dictionnaires de classe indispensables.

Les procès-verbaux, notes et compositions, sont renvoyés à deux commissions nommées par le ministre, l'une pour les lettres, l'autre pour les sciences; elles décident l'admission des candidats à l'épreuve orale, d'après le mérite de leurs compositions. Deux listes par ordre alphabétique, contenant un nombre de candidats double de celui des places à donner, sont dressées en conséquence, signées par les membres de la commission et transmises au ministre, de telle sorte que la liste générale des candidats admis à l'épreuve orale puisse être arrêtée par le ministre avant la fin du mois de juillet. Les candidats admis à l'examen oral sont invités par le recteur à se trouver présents à l'École normale dans les premiers jours d'août, afin d'y subir la seconde série d'épreuves. Tout engagement fait pour un concours n'est plus valable pour un autre concours. Les candidats qui n'ont point produit lesdites pièces ne peuvent être admis à subir la seconde série d'épreuves. Ces dernières épreuves consistent : pour la section des lettres, en explications et interrogations grammaticales, historiques et littéraires sur les auteurs étudiés dans les classes de rhétorique et de philosophie; pour la section des sciences, en interrogations sur les matières comprises dans le cours de l'année de mathématiques spéciales des lycées impériaux. En outre, les candidats admis à l'examen oral pour la section des sciences exécutent une épreuve sur une question de géométrie descriptive et contiennent une tête au trait. L'épreuve d'interrogation et de l'explication est subie devant les membres des commissions et dure une heure au moins pour chaque candidat. Cette épreuve donne lieu à une liste par ordre de mérite, pour la rédaction de laquelle les juges tiennent compte de l'aptitude morale et intellectuelle des candidats. Les membres de chaque commission, après avoir comparé les résultats de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale avec les renseignements en conséquence recueillis sur les candidats, dressent en détail et proposent au ministre la liste de ceux qui doivent être définitivement admis. L'admission est prononcée par arrêté du ministre.

(Voir : décrets des 10 avril 1852, 22 août 1854, 20 juillet et 10 novembre 1855; arrêtés des 7 décembre 1850, 21 février 1855, 22 décembre 1855, 17 janvier 1859, 12 mai 1863, 23 novembre 1863 et 13 mai 1865; circulaires des 29 janvier et 28 mai 1866.)

Pour de plus amples détails, voir le *Programme d'admission à l'École normale supérieure*, publié par Delalain.

Cours d'études. Le cours normal d'études est de trois ans et diffère matériellement selon que les élèves appartiennent à la section des lettres ou à la section des sciences.

Section des lettres. Première année. La première année est exclusivement consacrée à la préparation des examens de la licence es lettres. Comme travaux écrits, les élèves font des dissertations en latin, des dissertations en français, des vers latins et des thèmes grecs. Les trois conférences de langues et de littérature latines, de langue et de littérature françaises, sont consacrées à la correction de ces différents travaux et à la préparation grammaticale et littéraire des thèmes grecs, latins et français portés au programme de la licence es lettres. Les élèves de première année suivent en outre un cours d'histoire ancienne comprenant l'histoire des Égyptiens, des Médes, des Perses, des Assyriens, des Grecs, des Romains, et un cours de philosophie. Dans ces deux conférences, les élèves commencent déjà à jouer un rôle actif, en faisant eux-mêmes quelques leçons qui dessinent leurs aptitudes particulières pour la philosophie, la zéologie, la géologie ou de la philosophie. A la fin de la première année, les élèves sont présentés aux épreuves de la licence es lettres. Ceux qui échouent à la session de juillet tentent de nouveau le sort à la session d'octobre; mais tous, et c'est là une des meilleures innovations introduites à l'École par M. Duruy, doivent entrer licenciés en seconde année.

Sont en ce moment maîtres de conférences de la première année des lettres : *littérature grecque* : M. Chassagny, ancien élève de l'École; *littérature latine* : M. Julien Girard, ancien élève de l'École; *littérature française* : M. de La Courche, ancien élève de l'École; *philosophie* : M. Lachelier, ancien élève de l'École; *histoire ancienne* : M. Thienot. Outre ces cinq conférences, il existe en première année un cours de langues et de littératures anglaise et allemande; mais ce cours est facultatif.

Deuxième année. Entrés licenciés es lettres en seconde année, les élèves consacrent cette année à l'étude approfondie des littératures classiques. Ils doivent chaque mois remettre aux maîtres de conférences un assez long travail en français sur un sujet choisi par eux-mêmes dans les littératures grecque, latine ou française. Le professeur rend compte de ces travaux en conférence, et les élèves sont appelés eux-mêmes à soutenir leurs propres travaux et à discuter ceux de leurs camarades. Les élèves qui se destinent à l'enseignement de l'histoire et de la philosophie peuvent remplacer ces travaux de littérature par des travaux spéciaux d'histoire et de philosophie. Outre ces travaux, les élèves de seconde année font des leçons de littérature, d'histoire et de philosophie, et c'est d'après l'ensemble de ces travaux et de ces leçons qu'est dressée la liste d'admission en troisième année et qu'est fait le classement en sections spéciales.

Sont en ce moment (juillet 1868) maîtres de conférences de la deuxième année des lettres : *littérature grecque* : M. Jules Girard, ancien élève de l'École; *littérature latine* : M. Gaston Boissier, ancien élève de l'École; *littérature française* : M. Lenient, ancien élève de l'École; *philosophie* : M. Albert Lemoine, ancien élève de l'École; *histoire* : M. Zeller.

Troisième année. Pendant les deux premières années de cours normal, les élèves suivent les conférences, quel que soit d'ailleurs l'enseignement particulier auquel ils se destinent. Au début de la troisième année, ils sont classés en quatre sections spéciales, d'après les aptitudes qu'ils ont manifestées pendant les deux premières années : 1^o section de philosophie; 2^o section de littérature; 3^o section d'histoire; 4^o section de grammaire. Entrés dans ces sections particulières, les élèves se préparent pendant toute la troisième année aux épreuves des différents ordres d'agrégation de philosophie, de lettres, d'histoire et de grammaire, soit par des leçons qu'ils font à tour de rôle, soit par des corrections de copies, soit par l'étude des textes portés aux programmes de l'agrégation. Pendant toute la troisième année, les élèves occupent à eux seuls les conférences; c'est une véritable année de professeur; les maîtres de conférences se bornent au rôle d'auditeurs et de correcteurs. Au mois de mai de chaque année, les élèves de la troisième année sont distribués dans les divers lycées de Paris, et là s'exercent pendant un mois ou six semaines à la pratique difficile du professorat. A la fin de l'année, les élèves sortants se présentent aux épreuves de l'agrégation.

Sont en ce moment professeurs de la troisième année des lettres : *littérature grecque* : M. Jules Girard; *littérature latine* : M. Gaston Boissier; *littérature française* : M. Lenient; *philosophie* : M. Lachelier et Albert Lemoine; *histoire* : M. Zeller et Thienot; *géographie* : M. Albert Desjardins; *grammaire* : M. Thurot.

Section des sciences. Première année. Les élèves de la section des sciences sont aussi divisés en trois années. Pendant la première, ils suivent à la Sorbonne et au Collège de France les cours de chimie inorganique et organique, de calcul infinitésimal et de minéralogie. Les conférences de l'École sont destinées à réviser et à compléter les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Chaque élève a pour ses travaux et ses recherches propres un laboratoire de chimie. A la fin de la première année, les élèves subissent les deux demi-licences es sciences physiques et es sciences mathématiques. Ceux d'entre eux qui sont refusés cessent de faire partie de l'École.

Sont maîtres de conférences pour la première année des sciences : *chimie* : M. Henri Sainte-Claire Deville, de l'Institut; *minéralogie* : M. Descloizeaux; *calcul infinitésimal* : M. Puisseux, ancien élève de l'École, Hermite, de l'Institut; *botanique* : M. Van Tieghem, ancien élève de l'École; *dessin graphique* : M. Kios; *dessin d'imitation* : M. Leloir.

Deuxième année. Les élèves qui ont subi avec succès les deux premières parties des licences es sciences physiques et mathématiques sont admis en seconde année. Ils continuent à suivre les conférences de physique et de chimie, et qu'ils complètent par des conférences faites à l'École. L'enseignement de la seconde année comprend la physique, la mécanique rationnelle, l'astronomie, la zoologie, la géologie, la minéralogie. Les élèves subissent la fin de la seconde année, les élèves subissent la dernière partie de leurs examens de licence.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique et d'imitation* : MM. Kios et Leloir.

Troisième année. Au début de cette année, les élèves, licenciés es sciences physiques et licenciés es sciences mathématiques, sont divisés en deux sections : l'une comprenant les sciences mathématiques et l'autre les sciences physiques et naturelles. L'enseignement de la troisième année est exclusivement consacré à la révision des cours des deux premières années et à la préparation du concours de lettres, les élèves s'exercent au professorat en faisant eux-mêmes les leçons des conférences; les professeurs des deux premières années se partagent l'enseignement de la troisième.

Nous ne pouvons pas, en parlant de la section des sciences de l'École normale supérieure, ne pas dire un mot des laboratoires de chimie créés dans cette École. L'enseignement de chimie inorganique, dirigé par l'illustre Henri Sainte-Claire Deville, a donné à la science la platine, l'aluminium, le thallium et de nombreux travaux qu'il serait trop long de mentionner; l'autre, le laboratoire de chimie organique, dirigé par M. Pasteur, a vu produire de remarquables travaux sur les vins et sur les vinaigres. Ces deux laboratoires ont déjà absorbé des millions; mais ils rendent au centuple ce qu'ils ont coûtés, ce qu'ils ont coûté au pays.

Telle est l'organisation de l'enseignement à l'École normale supérieure. Cette organisation est-elle parfaite? quelques réformes, particulièrement dans la section des lettres, ne seraient-elles pas nécessaires? Sur ce point délicat, nous laissons la parole à un juge compétent en pareille matière, nous voulons dire à M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur au Collège de France. Voici comment l'éminent professeur s'exprimait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1868 :

« Il ne viendra sans doute à la pensée de personne de nier ou d'amoindrir les services que l'École normale a rendus aux lettres françaises depuis cinquante ans. Plusieurs des écrivains qui les ont le plus honorées en sont sortis. Encore aujourd'hui beaucoup d'anciens élèves de cette École publient des livres remarquables, maintiennent dans notre littérature cette façon d'écrire saine et naturelle qui est dans la tradition de la France. On remarque chez eux les qualités des plus divers écrivains philosophes, politiques, économistes, critiques, romanciers, quelques-uns même ont fait jouer des vaudevilles applaudis, et parmi cette diversité de vocations, la moins commune est précisément celle qui devrait être la plus ordinaire : ils sont rarement des savants. Les étrangers s'en étonnent beaucoup; ils se demandent comment il peut se faire que d'une École instituée pour former des professeurs de lettres soient sortis tant de grands érudits. On lit beaucoup en Allemagne les *Marriages de Paris* et le *Journal de Thomas Graziadorge*; mais ceux que ces livres amusent le plus ne peuvent parvenir à comprendre comment ils sont le produit naturel de ce qu'ils appellent un séminaire philosophique. Certes nous ne songeons pas à

nous plaindre que l'École normale ait produit des écrivains comme MM. Zeller et Thienot, Prévost-Paradol; nous n'en sommes pas même trop surpris, car, dans ce temps de paix facile et dissipée, les trois années qu'on y passe dans les études austères et dans le commerce des grands hommes de l'antiquité sont un excellent apprentissage de l'art d'écrire. Il est cependant à regretter que les élèves de l'École n'aient pas toujours tenu à prendre dans la philosophie et l'érudition le rang qu'ils occupent dans les lettres, et qu'ils se soient tenus trop à l'écart de ce mouvement scientifique dont l'Allemagne est le centre.

Un corps enseignant qui veut conserver quelque mouvement et quelque activité doit nécessairement être un corps savant. Il faut qu'il contienne une élite d'hommes éminents au courant des progrès de la science et capables d'y contribuer; il faut que les autres ne soient pas tout à fait étrangers aux recherches des premiers, qu'au moins ils les comprennent et puissent les suivre avec intérêt. C'est à cette condition seule que la vie intellectuelle du corps chargé d'instruire la jeunesse. Si, au contraire, tout le monde s'entend à sa tâche, ne s'occupant que de la bien accomplir et sans être capable de la dépasser, après quelques années d'enseignement, les méthodes deviennent des mécaniques, les préceptes se changent en formules, les procédés ne sont plus que des routines. Rien ne se renouvelle plus, l'assoupissement et la mort se répandent partout.

Duruy, directeur de l'École, a su éviter ce danger. Il a l'intention, pour l'éviter, de permettre à quelques élèves de l'École normale, chez qui on aura reconnu de véritables vocations scientifiques, de prolonger d'un an ou deux leurs études à Paris. Les historiens compléteront leur instruction à l'École des chartes, les littérateurs et les philosophes suivraient des cours de la Sorbonne et du Collège de France, et même on les enverrait dans quelque université étrangère, pour une excellente mesure, mais elle n'est pas suffisante, elle ne profite qu'à quelques élèves; elle fait de la science une exception, et il faut autre chose possible que de réserver à quelques élèves le privilège de ne pas l'acquiescer de ce danger. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique et d'imitation* : MM. Kios et Leloir.

Troisième année. Au début de cette année, les élèves, licenciés es sciences physiques et licenciés es sciences mathématiques, sont divisés en deux sections : l'une comprenant les sciences mathématiques et l'autre les sciences physiques et naturelles. L'enseignement de la troisième année est exclusivement consacré à la révision des cours des deux premières années et à la préparation du concours de lettres, les élèves s'exercent au professorat en faisant eux-mêmes les leçons des conférences; les professeurs des deux premières années se partagent l'enseignement de la troisième.

Nous ne pouvons pas, en parlant de la section des sciences de l'École normale supérieure, ne pas dire un mot des laboratoires de chimie créés dans cette École. L'enseignement de chimie inorganique, dirigé par l'illustre Henri Sainte-Claire Deville, a donné à la science la platine, l'aluminium, le thallium et de nombreux travaux qu'il serait trop long de mentionner; l'autre, le laboratoire de chimie organique, dirigé par M. Pasteur, a vu produire de remarquables travaux sur les vins et sur les vinaigres. Ces deux laboratoires ont déjà absorbé des millions; mais ils rendent au centuple ce qu'ils ont coûtés, ce qu'ils ont coûté au pays.

Telle est l'organisation de l'enseignement à l'École normale supérieure. Cette organisation est-elle parfaite? quelques réformes, particulièrement dans la section des lettres, ne seraient-elles pas nécessaires? Sur ce point délicat, nous laissons la parole à un juge compétent en pareille matière, nous voulons dire à M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur au Collège de France. Voici comment l'éminent professeur s'exprimait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1868 :

« Il ne viendra sans doute à la pensée de personne de nier ou d'amoindrir les services que l'École normale a rendus aux lettres françaises depuis cinquante ans. Plusieurs des écrivains qui les ont le plus honorées en sont sortis. Encore aujourd'hui beaucoup d'anciens élèves de cette École publient des livres remarquables, maintiennent dans notre littérature cette façon d'écrire saine et naturelle qui est dans la tradition de la France. On remarque chez eux les qualités des plus divers écrivains philosophes, politiques, économistes, critiques, romanciers, quelques-uns même ont fait jouer des vaudevilles applaudis, et parmi cette diversité de vocations, la moins commune est précisément celle qui devrait être la plus ordinaire : ils sont rarement des savants. Les étrangers s'en étonnent beaucoup; ils se demandent comment il peut se faire que d'une École instituée pour former des professeurs de lettres soient sortis tant de grands érudits. On lit beaucoup en Allemagne les *Marriages de Paris* et le *Journal de Thomas Graziadorge*; mais ceux que ces livres amusent le plus ne peuvent parvenir à comprendre comment ils sont le produit naturel de ce qu'ils appellent un séminaire philosophique. Certes nous ne songeons pas à

nous plaindre que l'École normale ait produit des écrivains comme MM. Zeller et Thienot, Prévost-Paradol; nous n'en sommes pas même trop surpris, car, dans ce temps de paix facile et dissipée, les trois années qu'on y passe dans les études austères et dans le commerce des grands hommes de l'antiquité sont un excellent apprentissage de l'art d'écrire. Il est cependant à regretter que les élèves de l'École n'aient pas toujours tenu à prendre dans la philosophie et l'érudition le rang qu'ils occupent dans les lettres, et qu'ils se soient tenus trop à l'écart de ce mouvement scientifique dont l'Allemagne est le centre.

Un corps enseignant qui veut conserver quelque mouvement et quelque activité doit nécessairement être un corps savant. Il faut qu'il contienne une élite d'hommes éminents au courant des progrès de la science et capables d'y contribuer; il faut que les autres ne soient pas tout à fait étrangers aux recherches des premiers, qu'au moins ils les comprennent et puissent les suivre avec intérêt. C'est à cette condition seule que la vie intellectuelle du corps chargé d'instruire la jeunesse. Si, au contraire, tout le monde s'entend à sa tâche, ne s'occupant que de la bien accomplir et sans être capable de la dépasser, après quelques années d'enseignement, les méthodes deviennent des mécaniques, les préceptes se changent en formules, les procédés ne sont plus que des routines. Rien ne se renouvelle plus, l'assoupissement et la mort se répandent partout.

Duruy, directeur de l'École, a su éviter ce danger. Il a l'intention, pour l'éviter, de permettre à quelques élèves de l'École normale, chez qui on aura reconnu de véritables vocations scientifiques, de prolonger d'un an ou deux leurs études à Paris. Les historiens compléteront leur instruction à l'École des chartes, les littérateurs et les philosophes suivraient des cours de la Sorbonne et du Collège de France, et même on les enverrait dans quelque université étrangère, pour une excellente mesure, mais elle n'est pas suffisante, elle ne profite qu'à quelques élèves; elle fait de la science une exception, et il faut autre chose possible que de réserver à quelques élèves le privilège de ne pas l'acquiescer de ce danger. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique et d'imitation* : MM. Kios et Leloir.

Troisième année. Au début de cette année, les élèves, licenciés es sciences physiques et licenciés es sciences mathématiques, sont divisés en deux sections : l'une comprenant les sciences mathématiques et l'autre les sciences physiques et naturelles. L'enseignement de la troisième année est exclusivement consacré à la révision des cours des deux premières années et à la préparation du concours de lettres, les élèves s'exercent au professorat en faisant eux-mêmes les leçons des conférences; les professeurs des deux premières années se partagent l'enseignement de la troisième.

Nous ne pouvons pas, en parlant de la section des sciences de l'École normale supérieure, ne pas dire un mot des laboratoires de chimie créés dans cette École. L'enseignement de chimie inorganique, dirigé par l'illustre Henri Sainte-Claire Deville, a donné à la science la platine, l'aluminium, le thallium et de nombreux travaux qu'il serait trop long de mentionner; l'autre, le laboratoire de chimie organique, dirigé par M. Pasteur, a vu produire de remarquables travaux sur les vins et sur les vinaigres. Ces deux laboratoires ont déjà absorbé des millions; mais ils rendent au centuple ce qu'ils ont coûtés, ce qu'ils ont coûté au pays.

Telle est l'organisation de l'enseignement à l'École normale supérieure. Cette organisation est-elle parfaite? quelques réformes, particulièrement dans la section des lettres, ne seraient-elles pas nécessaires? Sur ce point délicat, nous laissons la parole à un juge compétent en pareille matière, nous voulons dire à M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur au Collège de France. Voici comment l'éminent professeur s'exprimait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1868 :

« Il ne viendra sans doute à la pensée de personne de nier ou d'amoindrir les services que l'École normale a rendus aux lettres françaises depuis cinquante ans. Plusieurs des écrivains qui les ont le plus honorées en sont sortis. Encore aujourd'hui beaucoup d'anciens élèves de cette École publient des livres remarquables, maintiennent dans notre littérature cette façon d'écrire saine et naturelle qui est dans la tradition de la France. On remarque chez eux les qualités des plus divers écrivains philosophes, politiques, économistes, critiques, romanciers, quelques-uns même ont fait jouer des vaudevilles applaudis, et parmi cette diversité de vocations, la moins commune est précisément celle qui devrait être la plus ordinaire : ils sont rarement des savants. Les étrangers s'en étonnent beaucoup; ils se demandent comment il peut se faire que d'une École instituée pour former des professeurs de lettres soient sortis tant de grands érudits. On lit beaucoup en Allemagne les *Marriages de Paris* et le *Journal de Thomas Graziadorge*; mais ceux que ces livres amusent le plus ne peuvent parvenir à comprendre comment ils sont le produit naturel de ce qu'ils appellent un séminaire philosophique. Certes nous ne songeons pas à

nous plaindre que l'École normale ait produit des écrivains comme MM. Zeller et Thienot, Prévost-Paradol; nous n'en sommes pas même trop surpris, car, dans ce temps de paix facile et dissipée, les trois années qu'on y passe dans les études austères et dans le commerce des grands hommes de l'antiquité sont un excellent apprentissage de l'art d'écrire. Il est cependant à regretter que les élèves de l'École n'aient pas toujours tenu à prendre dans la philosophie et l'érudition le rang qu'ils occupent dans les lettres, et qu'ils se soient tenus trop à l'écart de ce mouvement scientifique dont l'Allemagne est le centre.

Un corps enseignant qui veut conserver quelque mouvement et quelque activité doit nécessairement être un corps savant. Il faut qu'il contienne une élite d'hommes éminents au courant des progrès de la science et capables d'y contribuer; il faut que les autres ne soient pas tout à fait étrangers aux recherches des premiers, qu'au moins ils les comprennent et puissent les suivre avec intérêt. C'est à cette condition seule que la vie intellectuelle du corps chargé d'instruire la jeunesse. Si, au contraire, tout le monde s'entend à sa tâche, ne s'occupant que de la bien accomplir et sans être capable de la dépasser, après quelques années d'enseignement, les méthodes deviennent des mécaniques, les préceptes se changent en formules, les procédés ne sont plus que des routines. Rien ne se renouvelle plus, l'assoupissement et la mort se répandent partout.

Duruy, directeur de l'École, a su éviter ce danger. Il a l'intention, pour l'éviter, de permettre à quelques élèves de l'École normale, chez qui on aura reconnu de véritables vocations scientifiques, de prolonger d'un an ou deux leurs études à Paris. Les historiens compléteront leur instruction à l'École des chartes, les littérateurs et les philosophes suivraient des cours de la Sorbonne et du Collège de France, et même on les enverrait dans quelque université étrangère, pour une excellente mesure, mais elle n'est pas suffisante, elle ne profite qu'à quelques élèves; elle fait de la science une exception, et il faut autre chose possible que de réserver à quelques élèves le privilège de ne pas l'acquiescer de ce danger. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique et d'imitation* : MM. Kios et Leloir.

Troisième année. Au début de cette année, les élèves, licenciés es sciences physiques et licenciés es sciences mathématiques, sont divisés en deux sections : l'une comprenant les sciences mathématiques et l'autre les sciences physiques et naturelles. L'enseignement de la troisième année est exclusivement consacré à la révision des cours des deux premières années et à la préparation du concours de lettres, les élèves s'exercent au professorat en faisant eux-mêmes les leçons des conférences; les professeurs des deux premières années se partagent l'enseignement de la troisième.

Nous ne pouvons pas, en parlant de la section des sciences de l'École normale supérieure, ne pas dire un mot des laboratoires de chimie créés dans cette École. L'enseignement de chimie inorganique, dirigé par l'illustre Henri Sainte-Claire Deville, a donné à la science la platine, l'aluminium, le thallium et de nombreux travaux qu'il serait trop long de mentionner; l'autre, le laboratoire de chimie organique, dirigé par M. Pasteur, a vu produire de remarquables travaux sur les vins et sur les vinaigres. Ces deux laboratoires ont déjà absorbé des millions; mais ils rendent au centuple ce qu'ils ont coûtés, ce qu'ils ont coûté au pays.

Telle est l'organisation de l'enseignement à l'École normale supérieure. Cette organisation est-elle parfaite? quelques réformes, particulièrement dans la section des lettres, ne seraient-elles pas nécessaires? Sur ce point délicat, nous laissons la parole à un juge compétent en pareille matière, nous voulons dire à M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur au Collège de France. Voici comment l'éminent professeur s'exprimait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1868 :

« Il ne viendra sans doute à la pensée de personne de nier ou d'amoindrir les services que l'École normale a rendus aux lettres françaises depuis cinquante ans. Plusieurs des écrivains qui les ont le plus honorées en sont sortis. Encore aujourd'hui beaucoup d'anciens élèves de cette École publient des livres remarquables, maintiennent dans notre littérature cette façon d'écrire saine et naturelle qui est dans la tradition de la France. On remarque chez eux les qualités des plus divers écrivains philosophes, politiques, économistes, critiques, romanciers, quelques-uns même ont fait jouer des vaudevilles applaudis, et parmi cette diversité de vocations, la moins commune est précisément celle qui devrait être la plus ordinaire : ils sont rarement des savants. Les étrangers s'en étonnent beaucoup; ils se demandent comment il peut se faire que d'une École instituée pour former des professeurs de lettres soient sortis tant de grands érudits. On lit beaucoup en Allemagne les *Marriages de Paris* et le *Journal de Thomas Graziadorge*; mais ceux que ces livres amusent le plus ne peuvent parvenir à comprendre comment ils sont le produit naturel de ce qu'ils appellent un séminaire philosophique. Certes nous ne songeons pas à

nous plaindre que l'École normale ait produit des écrivains comme MM. Zeller et Thienot, Prévost-Paradol; nous n'en sommes pas même trop surpris, car, dans ce temps de paix facile et dissipée, les trois années qu'on y passe dans les études austères et dans le commerce des grands hommes de l'antiquité sont un excellent apprentissage de l'art d'écrire. Il est cependant à regretter que les élèves de l'École n'aient pas toujours tenu à prendre dans la philosophie et l'érudition le rang qu'ils occupent dans les lettres, et qu'ils se soient tenus trop à l'écart de ce mouvement scientifique dont l'Allemagne est le centre.

Un corps enseignant qui veut conserver quelque mouvement et quelque activité doit nécessairement être un corps savant. Il faut qu'il contienne une élite d'hommes éminents au courant des progrès de la science et capables d'y contribuer; il faut que les autres ne soient pas tout à fait étrangers aux recherches des premiers, qu'au moins ils les comprennent et puissent les suivre avec intérêt. C'est à cette condition seule que la vie intellectuelle du corps chargé d'instruire la jeunesse. Si, au contraire, tout le monde s'entend à sa tâche, ne s'occupant que de la bien accomplir et sans être capable de la dépasser, après quelques années d'enseignement, les méthodes deviennent des mécaniques, les préceptes se changent en formules, les procédés ne sont plus que des routines. Rien ne se renouvelle plus, l'assoupissement et la mort se répandent partout.

Duruy, directeur de l'École, a su éviter ce danger. Il a l'intention, pour l'éviter, de permettre à quelques élèves de l'École normale, chez qui on aura reconnu de véritables vocations scientifiques, de prolonger d'un an ou deux leurs études à Paris. Les historiens compléteront leur instruction à l'École des chartes, les littérateurs et les philosophes suivraient des cours de la Sorbonne et du Collège de France, et même on les enverrait dans quelque université étrangère, pour une excellente mesure, mais elle n'est pas suffisante, elle ne profite qu'à quelques élèves; elle fait de la science une exception, et il faut autre chose possible que de réserver à quelques élèves le privilège de ne pas l'acquiescer de ce danger. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique et d'imitation* : MM. Kios et Leloir.

Troisième année. Au début de cette année, les élèves, licenciés es sciences physiques et licenciés es sciences mathématiques, sont divisés en deux sections : l'une comprenant les sciences mathématiques et l'autre les sciences physiques et naturelles. L'enseignement de la troisième année est exclusivement consacré à la révision des cours des deux premières années et à la préparation du concours de lettres, les élèves s'exercent au professorat en faisant eux-mêmes les leçons des conférences; les professeurs des deux premières années se partagent l'enseignement de la troisième.

Nous ne pouvons pas, en parlant de la section des sciences de l'École normale supérieure, ne pas dire un mot des laboratoires de chimie créés dans cette École. L'enseignement de chimie inorganique, dirigé par l'illustre Henri Sainte-Claire Deville, a donné à la science la platine, l'aluminium, le thallium et de nombreux travaux qu'il serait trop long de mentionner; l'autre, le laboratoire de chimie organique, dirigé par M. Pasteur, a vu produire de remarquables travaux sur les vins et sur les vinaigres. Ces deux laboratoires ont déjà absorbé des millions; mais ils rendent au centuple ce qu'ils ont coûtés, ce qu'ils ont coûté au pays.

Telle est l'organisation de l'enseignement à l'École normale supérieure. Cette organisation est-elle parfaite? quelques réformes, particulièrement dans la section des lettres, ne seraient-elles pas nécessaires? Sur ce point délicat, nous laissons la parole à un juge compétent en pareille matière, nous voulons dire à M. Gaston Boissier, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur au Collège de France. Voici comment l'éminent professeur s'exprimait dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1868 :

« Il ne viendra sans doute à la pensée de personne de nier ou d'amoindrir les services que l'École normale a rendus aux lettres françaises depuis cinquante ans. Plusieurs des écrivains qui les ont le plus honorées en sont sortis. Encore aujourd'hui beaucoup d'anciens élèves de cette École publient des livres remarquables, maintiennent dans notre littérature cette façon d'écrire saine et naturelle qui est dans la tradition de la France. On remarque chez eux les qualités des plus divers écrivains philosophes, politiques, économistes, critiques, romanciers, quelques-uns même ont fait jouer des vaudevilles applaudis, et parmi cette diversité de vocations, la moins commune est précisément celle qui devrait être la plus ordinaire : ils sont rarement des savants. Les étrangers s'en étonnent beaucoup; ils se demandent comment il peut se faire que d'une École instituée pour former des professeurs de lettres soient sortis tant de grands érudits. On lit beaucoup en Allemagne les *Marriages de Paris* et le *Journal de Thomas Graziadorge*; mais ceux que ces livres amusent le plus ne peuvent parvenir à comprendre comment ils sont le produit naturel de ce qu'ils appellent un séminaire philosophique. Certes nous ne songeons pas à

nous plaindre que l'École normale ait produit des écrivains comme MM. Zeller et Thienot, Prévost-Paradol; nous n'en sommes pas même trop surpris, car, dans ce temps de paix facile et dissipée, les trois années qu'on y passe dans les études austères et dans le commerce des grands hommes de l'antiquité sont un excellent apprentissage de l'art d'écrire. Il est cependant à regretter que les élèves de l'École n'aient pas toujours tenu à prendre dans la philosophie et l'érudition le rang qu'ils occupent dans les lettres, et qu'ils se soient tenus trop à l'écart de ce mouvement scientifique dont l'Allemagne est le centre.

Un corps enseignant qui veut conserver quelque mouvement et quelque activité doit nécessairement être un corps savant. Il faut qu'il contienne une élite d'hommes éminents au courant des progrès de la science et capables d'y contribuer; il faut que les autres ne soient pas tout à fait étrangers aux recherches des premiers, qu'au moins ils les comprennent et puissent les suivre avec intérêt. C'est à cette condition seule que la vie intellectuelle du corps chargé d'instruire la jeunesse. Si, au contraire, tout le monde s'entend à sa tâche, ne s'occupant que de la bien accomplir et sans être capable de la dépasser, après quelques années d'enseignement, les méthodes deviennent des mécaniques, les préceptes se changent en formules, les procédés ne sont plus que des routines. Rien ne se renouvelle plus, l'assoupissement et la mort se répandent partout.

Duruy, directeur de l'École, a su éviter ce danger. Il a l'intention, pour l'éviter, de permettre à quelques élèves de l'École normale, chez qui on aura reconnu de véritables vocations scientifiques, de prolonger d'un an ou deux leurs études à Paris. Les historiens compléteront leur instruction à l'École des chartes, les littérateurs et les philosophes suivraient des cours de la Sorbonne et du Collège de France, et même on les enverrait dans quelque université étrangère, pour une excellente mesure, mais elle n'est pas suffisante, elle ne profite qu'à quelques élèves; elle fait de la science une exception, et il faut autre chose possible que de réserver à quelques élèves le privilège de ne pas l'acquiescer de ce danger. C'est ce que le temps est très-rempli à l'École normale, qu'on n'y peut pas introduire d'études nouvelles sans en subir un autre, et qu'il sera difficile de maintenir un tel état de choses.

Sont en ce moment maîtres de conférences pour la deuxième année des sciences : *physique* : M. Bertrand, ancien élève de l'École; *chimie* : M. Kios; *astronomie* : M. Puisseux, ancien élève de l'École; *zoologie* : M. Lacaze Duthiers; *géologie* : M. Delessus, inspecteur général des mines; *dessin graphique*